



Affectation du personnel enseignant 2018-2019

Mise en contexte

Ce document s'adresse à l'ensemble des enseignants : titulaires (primaire et préscolaire), spécialistes (anglais, éducation physique et musique) et orthopédagogues. Certaines rubriques identifiées concernent particulièrement quelques champs d'enseignement.

Le contenu de ce document n'est pas exhaustif. Il se veut une base sur laquelle la communauté d'apprentissages professionnelle (CAP) se construira, se développera et évoluera sans cesse.

Principes directeurs :

1. L'École internationale du Vieux-Longueuil est un établissement ayant un programme particulier ;
2. L'ensemble des élèves inscrits au sein du programme évolueront dans le cadre du Programme Primaire (PP) du Baccalauréat International (IB) et ce, dans le respect de la Loi sur l'instruction publique du Québec ;
3. Le projet éducatif et les valeurs véhiculées par l'école se fondent et s'alignent sur la philosophie de l'IB, sa mission et les documents inhérents au PP.

Par conséquent, une enseignante ou un enseignant choisissant un poste à l'École internationale du Vieux Longueuil :

- Adhère à la philosophie et à la mission de l'IB ;
- S'engage :
 - À prendre connaissance des documents relatifs au PP et de l'IB, entre autres :
 - *Normes de mise en œuvre des programmes et applications concrètes*
 - *Le Programme primaire : un modèle d'apprentissage transdisciplinaire*
 - *Pour faire une réalité du Programme primaire – Cadre pédagogique pour l'éducation internationale dans l'enseignement primaire*
 - *Fondements de l'enseignement du Programme primaire*
 - *L'histoire du Programme primaire*
 - *Élaboration d'un programme de recherche transdisciplinaire*
 - Contenu et enchaînement des programmes disciplinaires :
 - *Contenu et enchaînement du programme de mathématiques*

- *Contenu et enchaînement du programme de langue*
 - Et etc.
- *La diversité d'apprentissage et les besoins éducationnels spéciaux dans les programmes du Baccalauréat international*
- À respecter l'ensemble des normes des programmes de l'IB ;
- À mettre en œuvre le PP et ses applications concrètes ;
- Dans un processus de formation continue au sujet des programmes de l'IB à raison d'un minimum de deux formations par année, reconnues par l'IB ;
- À faire partie et à coopérer activement dans le cadre d'une communauté d'apprentissage professionnel (CAP) dans l'école :
 - En adhérant au fait que l'on apprend par et avec ses pairs ;
 - En vue de :
 - Se développer professionnellement ;
 - De questionner, d'évaluer et de réguler ses pratiques éducatives au regard de leur efficacité vis-à-vis les apprentissages de tous les élèves ;
 - De partager sa propre expertise et d'expérimenter des pratiques ainsi que des stratégies pédagogiques reconnues efficaces par la recherche et l'expérience, en vue de la progression, la réussite et le développement global de tous les enfants ;
 - Développer sa souplesse pédagogique en bonifiant, en adaptant, en modifiant et en différenciant ses pratiques pédagogiques ainsi que didactiques ;
 - D'améliorer son enseignement et par le fait même, les apprentissages des élèves ;
 - D'élaborer une planification et une réflexion coopérative – particulièrement en ce qui concerne l'élaboration des modules de recherche transversales (6 modules/niveau) ;
 - D'élaborer des tâches intéressantes, stimulantes, pertinentes, signifiantes et authentiques auxquelles les enfants répondront adéquatement et efficacement ;
 - D'utiliser des outils d'évaluation formative et sommative communes au niveau et au cycle ;
- Dans le choix des interventions éducatives s'appuyant sur le modèle RAI (Réponse à l'intervention universelle, ciblée et spécialisée) ;
- À utiliser un maximum de stratégies de regroupement d'élèves pour répondre :
 - À des besoins spéciaux éducationnels ;
 - Aux intérêts reliés à leurs choix d'activités et de modules de recherche ;
 - Pour répondre aux niveaux de compétences à développer dans une ou plusieurs disciplines ;

- Et pour travailler dans un contexte de décroissement vertical (entre les niveaux) et horizontal (à l'intérieur d'un niveau). Par exemple : un enseignant prends le leadership d'une discipline (science) pour des élèves de groupes décroissés, un enseignant prends le leadership d'un module de recherche pour les élèves de groupes décroissés et etc.
 - À utiliser les outils de planification et de consignation prescrits par l'IB entre autres le *plan de travail* ;
 - À utiliser les TIC et les plateformes informatiques entre autres le SPI et le site Internet de l'école :
 - Dans le but de fournir des contextes d'apprentissage adaptés à la réalité actuelle, diversifiés et stimulants ;
 - En vue de communiquer avec les élèves : devoirs, leçons, grilles critériées d'évaluation reliées aux modules de recherche transversales et des autres tâches éducatives, et etc. ;
 - Afin de communiquer avec les parents : devoirs, leçons, progression des apprentissages (profil de l'apprenant, niveaux de compétences, évolution de l'enfant au regard des modules de recherche transversales et etc.) ;
 - ...
- Tâche enseignant – particularités :
 - Nombreuses rencontres dans le cadre d'une CAP;
 - Nombreux contextes incontournables de développement professionnel.
- Caractéristiques reliées à certains champs et disciplines :
 - Champ 01 – orthopédagogie :
 - Détenir ou développer des compétences avérées dans le service direct et particulièrement indirect (partage d'expertise avec les enseignants) :
 - Accorder autant d'importance aux services direct et indirect (formation et accompagnement);
 - Planifier les services (direct et indirect) en concomitance;
 - Co enseigner et modéliser auprès des enseignants en classe les stratégies cognitives, et particulièrement métacognitives, reconnues efficaces pour les élèves;
 - Rencontre de concertation obligatoire (jours et heure à déterminer) ;
 - Planification en équipe avec les titulaires de classe ;
 - Rencontre avec la direction (remise de la planification en orthopédagogie) ;
 - Participer aux nombreuses rencontres entourant le projet éducatif de l'école (Programme primaire du Baccalauréat international, etc.) ;
 - S'impliquer dans les comités de mise en place du projet éducatif et de l'organisation de la nouvelle école ;
 - Collaboration pour la mise en place du continuum des interventions différenciées ;

- Être capable d'évaluer avec Dédal, Évac, BALE, Odédys, l'outil Entrevue diagnostique en mathématique ainsi que le document « Les incontournables du nombre » étape A & B (Lyons, Bisailon) ;
- Effectuer l'analyse des besoins de l'élève pour établir la sélection appropriée des fonctions d'aide ;
- Travailler en collaboration avec les enseignants dans les classes pour l'application des stratégies en lecture et en écriture ;
- Informer et s'engager auprès de l'ensemble des intervenants (enseignants titulaire, spécialistes, éducateurs en service de garde, etc.)
- Travailler en collaboration avec l'élève, les parents, les enseignants et les professionnels à la mise en place du plan d'intervention de l'élève ;
- Maîtriser les fonctions d'aide et être en mesure de former des élèves ayant des besoins particuliers dans l'application des outils technologiques Word Q et Antidote (formation par Druide) ;
- Être capable de numériser (maîtrise des outils Magic Wand et **ROC (reconnaissance optique de caractères)**) les documents nécessaires pour l'utilisation en classe par les élèves ayant des besoins particuliers inscrits au plan d'intervention ;
- Accompagner les enseignants dans l'utilisation des technologies pour les élèves identifiés ;
- Modéliser dans les classes auprès des enseignants :
 - l'utilisation des outils technologiques;
 - et des activités tenant compte des troubles d'apprentissages.
- Accompagnement des élèves qui utilisent les outils technologiques lors de la passation des épreuves obligatoire du ministère de l'éducation ;
- Accompagner les parents pour la mise en place de Word Q à la maison ;
- Mettre en place un plan d'action (qui accompagne le carnet Tic) pour chaque élève qui utilisera les fonctions d'aide spécifiées à leur plan d'intervention ;
- Mettre en place un système de prêt d'outils technologiques (dictionnaire électronique, portable, numériseur) ;
- Mise en place du carnet TIC pour les élèves ciblés ;
- Guider et supporter les enseignants pour les bulletins modifiés (en fonction des élèves préalablement identifiés au regard du modèle RAI) ;
- Intervenir sur le plan de la conscience phonologique à partir du matériel Petit mot j'entends tes sons ou tout autre matériel didactique éprouvé par le recherche en éducation ;
- Maîtriser la démarche d'interventions à trois niveaux (RAI) et accompagner les enseignants dans la compréhension de ce modèle ;

- Implantation du dossier orthopédagogique de l'élève (voir le référentiel du dossier orthopédagogique, continuum des services en orthopédagogie) ;
 - Travailler avec des outils de rééducation, tels que l'imprégnation syllabique, séances rééducatives (traitement alphabétique et orthographique, fréquences des graphèmes et des phonèmes en lecture et en écriture, renforcer les habiletés d'association graphophonémique), morphologie dérivationnelle, les règles orthographiques, Madame Mo, Scénario pour mieux écrire, etc.;
 - Travailler avec des outils reconnus au regard des difficultés des élèves en mathématiques.
 - Champ 03 :
 - Looping dans le cycle ;
 - Assumer et s'engager activement dans le leadership des plans d'intervention;
 - En français, privilégiez la *Littérature jeunesse* ;
 - En mathématiques, privilégiez un matériel didactique favorisant la manipulation par les enfants. Par exemple :
 - *Défi mathématiques* ;
 - *L'enseignement des mathématiques, l'élève au centre de son apprentissage*, de John A. Van de Walle ;
 - *Trousse PRIME Sens des nombres et des opérations*.
 - Champ 05 :
 - Entre autres, planification, organisation, coordination et animation d'activités sportives structurées durant les deux récréations quotidiennes ;
- Échéancier :
 - Septembre :
 - À l'intérieur de la CAP, partage de la compréhension et des conceptions suite aux lectures des documents de l'IB ;
 - Octobre :
 - Élaboration du plan d'action triennal de la mise en œuvre du PP ;
 - Partage des responsabilités inhérentes au plan d'action triennal ;
 - Appropriation de l'outil de planification des modules de recherches transdisciplinaires, le *Plan de travail* ;
 - Appropriation de la mécanique et des fondements du *Programme de recherches transdisciplinaires* (PRT) ;
 - Novembre :
 - S'inscrire à la première série de formations reconnues par l'IB et qui aura lieu à Québec durant deux jours :

- Trois enseignants (un enseignant du préscolaire, de la 1^{re} année et de la 2^e année) ;
- Le choix des enseignants sera effectué par volontariat dans un premier temps, et si nécessaire, par tirage au sort dans un deuxième temps) ;
- Les enseignants participant, planifieront et animeront une diffusion de l'information auprès de l'ensemble des collègues n'ayant pu participé à cette première série d'informations.
 - Élaboration de trois modules de recherches (1/niveau).
- Décembre et janvier :
 - Application des trois modules de recherches transdisciplinaires (1/niveau) avec les élèves ;
 - En CAP, retour sur les modules vécus avec les élèves et leur évaluation.
- Février :
 - Élaboration de trois autres modules de recherches transdisciplinaires (1/niveau) et application avec les élèves ;
 - En CAP, retour sur les modules de recherches vécus avec les élèves et leur évaluation.
- Mars et avril :
 - Élaboration de trois autres modules de recherches transdisciplinaires (1/niveau) et application avec les élèves ;
 - En CAP, retour sur les modules de recherches vécus avec les élèves et leur évaluation.
- Mai et juin :
 - Élaboration de trois modules de recherches pour le 2^e cycle.